

MARIE-THÉRÈSE DE LAMOUREOUS

ET

GUILLAUME JOSEPH CHAMINADE,

Une grande amitié au service du Royaume

INTRODUCTION

Les historiens de G. J. Chaminade et de Mlle de Lamourous ont tous mentionné leur collaboration au service de la mission¹. Malheureusement, leur relation qui a duré quarante ans, de 1795 à 1836, n'apparaît que sporadiquement, de loin en loin, comme quelque chose de secondaire.

De là m'est venue l'idée de mettre bout à bout tous les points de rencontre entre les deux serviteurs de Dieu qui sont attestés par les documents à notre disposition. J'ai exploité la biographie de Marie Thérèse de Lamourous, écrite par Auguste Giraudin, 1912, et surtout la Positio rédigée par le Père Joseph Verrier (1978), qui rassemble l'essentiel de la documentation que nous avons sur Mlle de Lamourous. On ne trouvera donc ici aucun élément nouveau, mais seulement une perspective originale mettant en relief la collaboration entre un homme et une femme au service de la mission.

Au-delà de la relation de directeur spirituel à dirigée, se dessine une amitié faite d'estime mutuelle et une collaboration intensive dont les deux œuvres ont profité. Car depuis 1801, Chaminade sera nommé Supérieur ecclésiastique de la Miséricorde et Mlle de Lamourous sera la responsable de la section féminine de la Congrégation de Bordeaux (*la Mère*) jusqu'en 1808. Leur collaboration fut singulièrement étroite, mais ouverte à d'autres collaborations, comme celle d'Adèle de Trenquelléon, et efficace puisqu'elle aboutit à la fondation de trois Instituts religieux: les Sœurs de la Miséricorde, les Filles de Marie Immaculée, la Société de Marie.

Comme laïque, totalement vouée à Dieu, d'abord sans vœux, ensuite à partir de 1803, avec un vœu de chasteté, Marie Thérèse vivait déjà la vie consacrée dans le monde, servant de modèle aux membres de l'État. C'est donc à bon droit que les membres de l'Alliance Mariale verront en Marie Thérèse de Lamourous, la première préfiguration de l'Institut séculier.

¹ Abréviations

Adèle	<i>Lettres de Adèle de Batz de Trenquelléon</i> , Tome I et II. Rome, 1987.
E&P	<i>Ecrits et Paroles</i> . Tome I à VI.
Emilio	Emilio Cárdenas, <i>Itinéraire marial du P. Guillaume Joseph Chaminade</i> . Traduction, Edition provisoire.
Giraudin	Auguste Giraudin , <i>Marie-Thérèse-Charlotte de Lamourous</i> , Bordeaux 1912.
Jalons	Joseph Verrier , <i>Jalons d'histoire sur la route de Guillaume Joseph Chaminade</i> , Tome I et II. Bordeaux 2007.
L I	<i>Lettres de M. Chaminade</i> , Nivelles, Tomes I à VIII
La Congrégation:	Joseph Verrier, <i>La Congrégation mariale de M. Chaminade</i> , Séminaire Regina Mundi, 1964.
Positio	<i>Beatificationis et canonizationis servae Dei Mariae Theresiae Carolae de LAMOUROUS Fundatoris Instituti Sororum a Misericordia Positio super virtutibus ex officio concinnata</i> (Père Joseph Verrier, sm). Rome 1978.

Autres livres utilisés:

Antoine Bru	<i>Thérèse Rondeau, Fondatrice de la congrégation Notre-Dame de la Miséricorde de Laval</i> , Librairie Siloë. 1981.
Saint François de Sales,	<i>Introduction à la vie dévote</i> . Gabalda, Paris, 1928.
	<i>Beatificationis et canonizationis Servi Dei Guilelmi Josephi Chaminade, sacerdotis Fundatoris Societatis Mariae, Vulgo Marianistarum, Inquisitio Historica</i> . Rome 1970.

CHAPITRE I. DEUX ROUTES CONVERGENTES (AVANT 1794)

Rien ne laissait prévoir que les routes de Marie Thérèse de Lamourous et de Guillaume Joseph Chaminade devaient un jour se croiser. Marie Thérèse appartient à la petite noblesse – noblesse de robe - ; sa famille est installée à Barsac, au sud de Bordeaux. Guillaume Joseph Chaminade dont le père était marchand de draps, avait installé sa boutique à Périgueux. Ils ont cependant un point commun: c'est leur éducation profondément chrétienne, assurée par une mère hors du commun.

Marie Thérèse Charlotte de Lamourous vit le jour le 1^{er} novembre 1754 à Barsac, dans la maison de ses grands parents paternels. Elle passe son enfance à la campagne, au milieu des vignobles, participant aux multiples occupations du ménage. En 1767, son père, avocat au Parlement, décide d'installer sa famille à Bordeaux. Ses frères iront au collège ; Marie Thérèse sera éduquée par sa mère seule. Le résultat semble avoir été tout à fait appréciable.

« Sous la direction de sa mère, Marie-Thérèse-Charlotte de Lamourous cultiva aussi son intelligence et acquit un bel ensemble de connaissances. « Elle savait un peu de mathématiques, de géométrie, d'astronomie. Elle connaissait la musique et tous les arts convenables à son sexe. Elle s'entendait très bien à l'agriculture et avait un goût prononcé pour les activités champêtres. Pour la religion, on peut dire qu'elle était savante. Elle possédait l'ancien et le nouveau testament à un point qui aurait fait honneur à un théologien. Et tout cela était dominé par le jugement le plus exquis »².

Marie Thérèse est donc une femme instruite, ayant des convictions religieuses fortes, même si elles sont encore un peu teintées de jansénisme.

Quand la révolution éclate en 1789, elle a 35 ans ; elle est célibataire et envisage d'entrer au Carmel. Elle assiste à l'effondrement de l'ordre social et religieux dans la ville de Bordeaux. Et quand la persécution se déclenche, elle fera preuve de sang-froid, de courage, ne ménageant pas sa peine pour servir les prêtres clandestins ou les chrétiens en difficulté.

En 1794, une loi oblige tous les nobles à quitter les villes côtières. Elle se retire alors au Pian-Médoc, sur une propriété venant de sa famille maternelle, avec son vieux père, ses sœurs et leurs enfants.

Son directeur spirituel était à cette époque le Père Panetier, un religieux carme. Dénoncé comme prêtre réfractaire, il fut arrêté et mis à mort sur l'échafaud. Après la mort du Père Panetier, elle se confia au Père Noël Lacroix, vicaire de Saint Colmban. Celui-ci, découvert par la police, réussit à s'enfuir et à gagner le Portugal. C'est alors qu'elle choisit comme Directeur spirituel le Père Guillaume Joseph Chaminade qu'elle avait probablement déjà rencontré à Bordeaux, dans son apostolat de prêtre réfractaire.

Guillaume Joseph Chaminade naquit à Périgueux, le 8 avril 1761, d'une famille nombreuse, qui donna 4 prêtres à l'Église. Il reçut une bonne formation au Collège-Séminaire de Mussidan, où il exerça dans la suite les fonctions d'économiste et

² Verrier, Positio, p. 33, *Notes p. 19*. Les 'Notes' auxquelles le P. Verrier fait allusion sont un document constitué des notes rassemblées par le neveu et une nièce de Mlle de Lamourous en 1837, au lendemain de sa mort.

d'éducateur. En 1785, il est ordonné prêtre et continue son action à Mussidan. Profondément attaché au Pape et à l'Église de Rome, il refuse en 1791, le serment de fidélité à la Constitution civile du clergé. Il s'installe alors à Bordeaux et commence un ministère clandestin, souvent au péril de sa vie. C'est à partir du milieu de l'année 1795, quand Mlle de Lamourous se mit sous sa direction, qu'ils pouvaient se rencontrer soit à Bordeaux, soit au Pian. L'extrême prudence dont ils faisaient preuve n'écartait pas le risque d'une arrestation et donc de la guillotine.

CHAPITRE II. LES ROUTES SE CROISENT (1794- 1797)

2.1. Le Père Chaminade, directeur spirituel de Mlle de Lamourous.

Vu la distance qui la séparait de Bordeaux, Marie Thérèse ne pouvait plus rencontrer son directeur aussi souvent qu'elle l'aurait désiré. Elle communiqua donc avec lui par des lettres. La lettre que Chaminade lui adressa le 27 mai 1796, est conservée. Il prend son rôle de Père spirituel très au sérieux et lui donne des conseils judicieux, visant à développer dans sa dirigée la liberté spirituelle. Il lui recommande une grande abnégation intérieure et extérieure et la pratique de l'oraison.

En décembre 1796, avec l'accord de son Directeur, elle s'était offerte en victime pour l'expiation des crimes commis durant la révolution. Elle renouvellera son offrande à plusieurs reprises.

2.2. Une retraite mémorable

En janvier 1797, dans son petit oratoire de la rue Ste Eulalie, Chaminade prêcha une retraite pour plusieurs personnes qu'il connaissait. Marie Thérèse y participait avec sa sœur Anne-Catherine, qui allaitait le petit André-Henri âgé de 4 mois³. Chaminade fut frappé par la présence de ce petit garçon et fit plus ample connaissance avec sa mère. Il lui proposa alors de consacrer l'enfant à la Sainte Vierge. Deux mois plus tard, Il se rend au Pian à Cheval pour rendre visite à la famille. Il est désormais un familier de la famille Lamourous.

2.3. La lettre d'adieu

Le 4 septembre, nouvelle révolution à Paris. Le nouveau gouvernement remet en vigueur les lois contre les prêtres qui sont revenus d'exil. Chaminade se trouve sur la liste, alors qu'il n'a jamais quitté le pays. Il a 24 heures pour partir. Il informe Mlle de Lamourous de sa décision. A la date du 15 septembre il lui écrit une lettre⁴ empreinte de sérénité, préoccupé avant tout de reconforter et de donner courage à sa « fille »: « {il faut} se soutenir imperturbablement par cette foi qui, en nous faisant adorer les desseins éternels de Dieu, nous assure que tout tourne à l'avantage de ceux qui aiment Dieu ». Il cherche avant tout à lui inspirer confiance: « oui, ma chère fille, le Seigneur ne vous abandonnera pas ». – Elle ne doit pas s'imaginer que les difficultés qui l'accablent sont le châtement de quelque faute. »(Les meilleures vertus du christianisme) sont renfermées, ma chère fille, dans cet abandon entre les mains de Dieu ».

Doit-elle s'adresser à un autre directeur spirituel ? Chaminade se montre réservé: « je ne connais pas assez les prêtres de Bordeaux pour distinguer ceux qui ne se conduisent et conduisent les autres que par prudence surnaturelle ».

Chaminade a conscience que la direction d'une âme est une mission qui lui est confiée par l'Esprit saint. « J'ai une entière confiance en Dieu, en la présence duquel j'ai écrit cette lettre, n'avoir rien mis que ce qui peut lui être agréable et vous être utile ».

Une dernière preuve de la confiance qu'il avait en Mlle de Lamourous se trouve dans la petite phrase qui se trouve à la fin de sa lettre: « Je vous serais obligé de veiller

³ Cfr *Apôtre de Marie*, 9^e année, n° 88 août septembre 1912, p. 121-127.

⁴ L I, n°10, p. 16.

avec prudence à mes petites affaires temporelles ». Il voulait sans doute parler du petit domaine de Saint Laurent dont il était propriétaire.

Mlle de Lamourous rencontra encore son confesseur le 22 septembre. Elle lui soumit son cahier dans lequel elle avait transcrit les dernières recommandations de son père spirituel. Le père Verrier conclut cet épisode: « Dernière rencontre émouvante combien! qu'on imagine aisément: debout, maître de lui, le prêtre trace le signe de la croix sur sa pénitente agenouillée, puis la regarde s'éloigner, pensive et bouleversée ».⁵

Chaminade se place au niveau de la foi. Il exerce sa paternité spirituelle de prêtre. Les expressions: *ma fille, ma chère fille*, n'ont d'autre but que de mettre sa pénitente en confiance.

Marie Thérèse, ayant été élevée par sa mère seule, a eu une adolescence protégée. Elle est peu aguerrie aux tumultes du monde. Et pourtant, elle manifeste déjà ce courage qui la caractérisera toute sa vie. Spirituellement, elle est encore fragile. Elle se fait des scrupules, des illusions qui occasionnent une attitude dépressive.

Chaminade s'attellera à la tâche de l'équilibrer, de la libérer d'elle-même, et de la conduire sur le chemin de l'abandon à Dieu.

Le fait que Chaminade soit devenu un familier de la famille Lamourous n'empêche pas que sa relation avec Marie Thérèse est, avant tout, celle d'un Directeur exigeant à l'égard de sa dirigée.

⁵ Oc p.11.

CHAPITRE III. SÉPARÉS PAR L'EXIL DE CHAMINADE (1797-1800)

Le 11 octobre 1797, G.J Chaminade arrive à Saragosse où il passera trois longues années en exil. Pendant ce temps, il continue à diriger sa pénitente, M.T. de Lamourous par des lettres qu'il lui fait parvenir en moyenne une fois par mois. Il y eut trente-trois lettres échelonnées sur les 36 mois d'exil. Aucune ne nous est conservée. Par contre, Mlle de Lamourous recopiait dans un cahier, les passages qui concernaient sa vie spirituelle. Nous avons ainsi des extraits de 17 lettres de Chaminade, mais rien des lettres que Marie Thérèse envoyait à son directeur.

Mlle de Lamourous vit au Pian avec ses deux sœurs et leurs cinq enfants. Elle a laissé la maison principale au reste de la famille et s'est installée dans la « maison du berger », un petit pavillon séparé. Elle s'occupe de diriger l'exploitation agricole, à éduquer ses neveux et nièces ; elle a aussi des activités importantes sur la paroisse et à Bordeaux, dans la mesure où on a encore besoin d'elle. Elle n'a pas encore trouvé le parfait équilibre ni la liberté intérieure qu'on lui verra plus tard. « Elle vit encore sous la peur quasi permanente de ne pas répondre assez généreusement à ce qu'elle prend pour des invitations de la grâce divine »⁶.

Son directeur a parfaitement compris cette âme tourmentée. Pour lutter contre le scrupule, il lui recommande de ne jamais revenir sur le passé. Elle vit dans le célibat, même si elle n'a jamais prononcé de vœux. Chaminade lui recommande de se considérer comme *l'épouse du Christ*. Par ailleurs, il se montre très exigeant: « Je ne vous laisserai jamais tranquille que je ne vous voie sourire à la pauvreté, aux souffrances, aux humiliations ».

Cela ne l'empêche pas de laisser parler son cœur: « *ma chère enfant* », lui écrit-il. Il l'encourage à lire des auteurs spirituels: Saint Vincent de Paul, Ste Thérèse d'Avila etc. « O ma chère enfant, si j'avais le bonheur de voir votre cœur tout livré à l'amour, seulement sensible aux intérêts du Bien-aimé ! »⁷. Il veille à la préserver de l'activisme. Les activités charitables ne doivent pas « étouffer en elle l'opération intérieure de la grâce » ; puisqu'elle s'est offerte en victime, elle ne doit pas interrompre « l'abandon continué entre les mains de Dieu » ; - « une certaine modération dans l'exercice de la charité fait souvent qu'on fait plus de bien qu'en suivant son activité »⁸.

Des termes affectifs - oh, combien discrets ! - parsèment les lettres:

Ma chère amie (lettre 16) ; *Ma chère...* (sans doute Marie-Thérèse) (Lettre 17) ; *Ma chère enfant* (Lettre 19 ; 20) ; *Votre Père vous aime bien* (Lettre 21).

Dans la lettre du 26 août 1800, le ton change. La longue préparation touche à sa fin. Il s'agit maintenant de se mettre au travail. Chaminade en parle pour Thérèse mais aussi pour lui.

« Prenez du courage: le temps et les années s'écoulent ; nous avançons, ma chère Th... nous avançons notre carrière, vous et moi, et nous sommes à peu près du même âge ; (M Thérèse. 46, et Chaminade 39) ; nos corps s'usent et nous n'avons encore rien fait.

Il est question de commencer tout de bon, et de faire quelque chose pour la gloire de Jésus-Christ, notre bon Maître. Pensez-y, j'y penserai aussi. Je crois

⁶ Jalons II, p. 32.

⁷ Jalons II, p. 33.

⁸ Jalons II, p.34.

que vous auriez bien honte de mourir sans avoir rien de présentable à votre Époux, etc. »⁹.

Comment faut-il interpréter cet extrait d'un mot d'octobre ou novembre 1800, peu avant son retour dans sa patrie ?

« Je consens de bon cœur au sacrifice mutuel que vous me proposez et je l'offre dès ce moment aux sacrés cœurs de JMJ. Il commencera à notre première entrevue: il ne faut cependant rien d'affecté extérieurement, et nous pourrons nous parler pour les affaires qui ne pourraient éprouver de retard »¹⁰.

Quel est ce *sacrifice mutuel* que Marie Thérèse a proposé à son directeur ? On peut imaginer qu'elle lui a proposé d'éviter toute manifestation sensible de leur affection. Quoi qu'il en soit, le ton des lettres montre qu'une réelle affection mutuelle s'est développée au cours des années. Mais elle est d'une qualité surnaturelle exceptionnelle et totalement orientée vers *le bon Maître*.

Le Père Verrier conclut: « (Cette première rencontre) échappe à l'histoire et les registres de l'état civil ne nous en disent que la dramatique ambiance. Ne nous est-il pas permis toutefois de penser que, pour celle qui s'était vouée à Dieu à titre de victime expiatoire, ce fut un rayon de soleil dans un ciel orageux et comme un encouragement venu d'en haut ? »¹¹.

Au terme de cette deuxième étape, nous constatons que la simple relation de Directeur à dirigée a évolué vers une amitié mutuelle, faite d'affection sincère, de respect et d'admiration mutuels. Marie Thérèse a expérimenté la fermeté et la clarté des convictions de son directeur. Chaminade a constaté les progrès accomplis par sa dirigée: « Je me réjouis dans le Seigneur des bons sentiments que la grâce vous inspire... »¹². Ils sont prêts à collaborer à la mission à laquelle la Providence les destine.

⁹ L I, p. 29.

¹⁰ L I, p. 30.

¹¹ Verrier, Jalons II, p. 58.

¹² L I, n° 23, p. 29.

CHAPITRE IV. LES RETROUVALILES (1800)

4.1. La recherche d'un logement

G. J. Chaminade arrive à Bordeaux dans la première quinzaine de novembre 1800. Il rencontre les autorités du diocèse et certains prêtres et laïcs avec lesquels il avait collaboré avant son départ en exil.

Marie Thérèse de Lamourous, à cette époque, est installée au Pian, où elle a recueilli sa sœur Marguerite-Félicité, veuve de J.B. Létu depuis 1793, avec deux jeunes garçons à sa charge. Mais elle fait certainement de fréquents séjours chez sa plus jeune sœur, Catherine-Anne, qui habite Bordeaux et dont l'époux, René de Maignol est gravement malade. Ce dernier rendit l'âme le 29 novembre 1800, laissant à sa veuve la charge de trois enfants (un garçon et deux filles). Marie Thérèse les invite à s'installer chez elle au Pian. Leur logement au n° 7 de la rue Arnaud Miqueu est donc disponible. Marie Thérèse le met à la disposition du Père Chaminade qui cherchait où rester. Chaminade y ouvre son premier Oratoire.

Bientôt, avec l'affluence des fidèles la pièce s'avère trop petite et Chaminade trouve un autre logement dans la même rue, au n° 36. Et quand celui-ci à son tour est devenu trop exigu, il s'installe au 16 rue Saint Siméon, où il restera jusqu'en 1804, quand il pourra s'installer à la Madeleine.

4.2. Le début de la Congrégation des jeunes gens

Le 8 décembre 1800, en la fête de l'Immaculée Conception, Chaminade réunit un premier groupe de jeunes hommes et décide avec eux de reconstituer la Congrégation de l'Immaculée, mettant l'accent sur la formation et sur la mission. Le 2 février 1801, les onze premiers congréganistes renouvellent leurs engagements du baptême et se consacrent à Marie.

4.3. Les débuts de la Miséricorde

Chaminade est persuadé que la Congrégation pourrait aussi porter les plus heureux fruits parmi les jeunes filles de Bordeaux. Il en a sûrement parlé avec Marie Thérèse et il compte sur elle pour animer le groupe des jeunes filles. Mais voilà que celle-ci reçoit une demande d'une vieille connaissance, Germaine Pichon de Longueville, qui avait accueilli quelques prostituées repenties, pour leur donner un toit et une formation professionnelle. Ne pouvant plus faire face à l'afflux des femmes en difficulté, elle demande à Marie Thérèse de prendre la direction de l'œuvre. Dans un premier mouvement spontané, elle refuse catégoriquement: tout, mais pas cela ! Comment elle, avec son éducation bourgeoise, profondément chrétienne, pourrait-elle mêler sa vie à celle des prostituées ?

Mlle Pichon s'adresse alors à son Directeur spirituel. Mais Chaminade également est opposé à cette proposition ; il a des vues sur Mlle de Lamourous pour ses propres œuvres. Les deux, réfléchissent et prient ; l'un comme l'autre, ils ont le désir d'accomplir en tout la volonté de Dieu. Finalement, Chaminade laisse la décision à Marie Thérèse. Et celle-ci, après avoir visité à plusieurs reprises la maison Laplante où les filles sont installées, prend sa décision: elle accepte. Dieu a accepté son offrande

comme victime. N'avait-elle pas écrit: «Faites de moi ce que vous voudrez et l'usage qu'il vous plaira de tout ce que votre grâce me fera mériter. Je ne réserve rien. Je veux votre plus grande gloire et je me livre pour moi-même à ce que vous voudrez me donner»¹³. La décision de prendre la direction des prostituées est diamétralement opposée à ses projets personnels: elle souhaitait devenir Carmélite ; mais voyant dans les circonstances un signe de la Providence, elle renonce à ses propres préférences, ne cherchant qu'à accomplir le dessein de Dieu.

Pour Chaminade aussi, ce fut un coup dur. Déjà dans une lettre du 15 janvier 1799¹⁴, il faisait allusion à l'avenir: « Dans Bordeaux que de personnes abandonnées pour le temporel comme pour le spirituel: et surtout, il y en a d'exposées, d'exposées (sic) à perdre une éternité de bonheur, en perdant leur honneur sur la terre. Vivent l'humilité et la charité qui font qu'on n'est plus à soi-même, mais à Jésus-Christ et à ses membres ! » Cela sonne comme un pressentiment ». Dans les échanges qu'il eut avec Marie Thérèse à cette occasion, il a sans doute repris des arguments qu'il avait déjà écrits dans une lettre du 27 avril 1799¹⁵: « Vous comprenez, ma chère.... La difficulté de réaliser l'offrande que vous avez faite de vous comme victime ; il est à présumer que plus vous chercherez à la réaliser et plus votre nature éprouvera de répugnance, peut-être même, elle se débattrra comme une victime qu'on égorge. ... ».

4.4. Marie Thérèse, directrice de la Miséricorde

Le 2 janvier 1801, la décision est prise. Marie Thérèse s'enferme pour le reste de sa vie, avec les prostituées, dont elle deviendra la Bonne Mère.

Marie Thérèse prend la direction d'une maison qui n'a ni règlement ni discipline. Avant de prendre son poste, elle veut avoir un règlement. Elle se rend chez Chaminade et là, ensemble, ils composent un règlement dont le texte de la main de Marie Thérèse, nous est conservé.¹⁶ Il est daté de janvier 1801, rue Saint Siméon. Or Chaminade habite au 15 de cette rue. « Il a donc été écrit chez Chaminade, ce qui veut dire sous ses yeux, de concert avec lui, en tenant compte de ses suggestions, remarques et observations »¹⁷. Chaminade le promulgua officiellement le jour de la translation de la Miséricorde au Cours Fructidor, le 12 ou 13 mai 1801.

On trouve dans ce Règlement l'expérience pédagogique de Chaminade. Car la Miséricorde se veut une maison d'éducation et non un « refuge » ou prison pour femmes placées par un tribunal. Les heures de travail, de prière, de réflexion, de silence et de détente sont judicieusement réparties tout au long de la journée. Prière du matin, méditation dirigée (30 minutes), messe commencent la journée. Nous avons le rapport d'un agent de la police qui a visité la Miséricorde le 26 août 1801. Il écrit: « Toutes les heures sont marquées par la méditation, la prière, le travail, les repas et pas un seul instant n'y est perdu dans la journée. Mais le principal but qu'on s'est proposé c'est d'extirper le vice jusqu'à ses racines du cœur de ces malheureuses pour y substituer le germe de la vertu »¹⁸. La méthode pédagogique mise en place dès le début et affinée au cours des années, repose sur le respect de la liberté et l'appel au sens de la responsabilité chez les pénitentes. La Miséricorde, -contrairement aux Refuges-

¹³ Positio p. 104.

¹⁴ L I, n° 13, p. 21.

¹⁵ L I, n° 17, p. 25. Cf Positio p. 98.

¹⁶ Positio, p. 114.

¹⁷ Positio, p.114.

¹⁸ Positio, p. 127.

n'accueille que des femmes qui viennent librement et elles sont toujours libres de partir. La prière et le travail manuel occupent la plus grande partie de la journée. Mais il y a aussi des instructions pour meubler l'esprit. Les temps de silence alternent avec les temps de conversations. Les repas et les récréations complètent l'emploi du temps. Mettez les études à la place du travail manuel et vous aurez un emploi du temps qui ne diffère guère de celui du Collège de Mussidan. Les directrices partagent la vie quotidienne des filles et ne constituent pas une communauté à part. Avec la Bonne Mère, elles cherchent à faire régner un climat de famille empreint de charité.

Les relations familiales entre Chaminade et la famille Lamourous se confirment. Marie Thérèse raconte elle-même¹⁹ comment le jour de la Purification (2 février 1802) elle est en prière dans l'oratoire du Père Chaminade, rue Saint Siméon, n° 15. Elle prie pour la guérison de son petit neveu, André-Henri, âgé maintenant de 5 ans. Quelque temps après, Chaminade vient rendre visite à la mère du petit malade. Il cherche à la reconforter par des paroles d'espoir. Marie Thérèse lui demande de bénir l'enfant et de faire toucher à la statue de la Sainte Vierge le linge utilisé par l'enfant. Chaminade, de son côté organise des prières avec d'autres enfants pour la guérison du malade. Quand celui-ci va mieux, on le ramène dans l'oratoire. Chaminade l'accueille à l'autel où l'enfant s'acquitte du vœu fait par sa mère et par sa tante. Plus tard, quand l'enfant perdit sa mère, Marie Thérèse accueillit son neveu à la Miséricorde où il se plaisait à rencontrer le Père Chaminade.

4.4. La branche féminine de la Congrégation

Chaminade n'a pas abandonné pour autant son rêve désir d'établir la branche féminine de la Congrégation. Il sait que Marie Thérèse a toutes les qualités nécessaires pour entraîner les jeunes filles qui veulent se consacrer à Marie. Elle partagera donc son temps entre, d'une part, les jeunes chrétiennes de Bordeaux, désireuses de vivre leur baptême et de travailler à la rechristianisation de la France, et, d'autre part, les filles à qui la misère a fait quitter le droit chemin et qui cherchent à revenir au bercail. Le Père Verrier observe: « elle était femme à mener de front deux œuvres aussi différentes qu'un refuge et une congrégation d'enfants de Marie, telle que l'entendait Chaminade »²⁰. Le 25 mars 1801, 9 jeunes filles de Bordeaux se consacraient à Marie et choisissaient comme responsable Marie Thérèse de Lamourous, avec le titre de Mère, qu'elle gardera jusqu'en 1809. Il est vrai qu'elle a 47 ans, alors que la plupart des filles étaient âgées de moins de 25 ans.

¹⁹ *Apôtre de Marie*, 9^e année n° 88, août-septembre 1912, p. 121-127.

²⁰ Jalons II, p. 87.

CHAPITRE V. UNE COLLABORATION SANS FAILLE (1801-1809)

5.1. La croissance de la Miséricorde

La croissance de la Miséricorde apparaît le mieux à travers le choix des implantations successives.

1° Marie Thérèse a trouvé, le 2 janvier 1801, 15 pénitentes installées à la Maison Laplante. Elle se fait aider par une ancienne religieuse, Jeanne Cordes, appelée aussi Mme Adélaïde. L'autorité diocésaine, représentée par le Vicaire Général, l'abbé Boyer, approuve la fondation et nomme le Père Chaminade comme **supérieur ecclésiastique** de la maison.

Marie Thérèse et Chaminade, travaillant en collaboration, ont élaboré un **Règlement**. Pour soutenir l'œuvre financièrement, Chaminade a créé un **Comité de Dames patronnesses**. Mais la maison est trop exigüe, il faut chercher autre chose.

2° Après de nombreuses recherches, on trouve une maison plus grande, Allée Albret, dite la Maison des Bains. Le 12 mai 1801, on inaugure solennellement la nouvelle implantation. Chaminade lit publiquement le Règlement et le commente brièvement. Il bénit les coiffes et les mouchoirs noirs. Le lendemain, il célèbre la messe il installe la sainte Réserve dans le tabernacle. Le nombre des pensionnaires s'élève à 35.

3° Devant l'afflux des demandes d'admission, il faut à nouveau chercher une maison plus spacieuse. On trouve, dans la même Allée Albret, la maison Guérard. En automne 1801: nouveau déménagement. Épuisée par tous ces déménagements successifs, Marie Thérèse tombe Malade; Mme Adélaïde peine à maintenir la discipline.

5.2. Un Bureau ecclésiastique

Chaminade décide alors d'adjoindre au Comité des Dames patronnesses un **Bureau ecclésiastique**. Devant les difficultés financières, le Bureau décide, le 15 septembre, le renvoi de la moitié des pensionnaires. Marie Thérèse assistait à la réunion « plus morte que vive », selon sa propre expression. Elle obtient seulement un délai d'un mois. Quand elle communique la décision aux pénitentes, c'est un concert de lamentations: aucune ne veut partir. Marie Thérèse et toutes les femmes se mettent en prière et à la dernière limite, les secours arrivent et la décision de renvoi peut être annulée. Mais la maison est à nouveau trop petite ; il faut chercher ailleurs.

5.3. L'acquisition de l'ancien Couvent des Annonciades

Marie Thérèse apprend que l'ancien couvent des Annonciades était mis en vente par les Domaines. Durant la révolution les sœurs ont été dispersées et le couvent a été confisqué. Marie Thérèse est séduite par les possibilités qu'offre cette grande demeure. Mais elle n'a pas d'argent. Elle consulte Chaminade. S'engage alors un dialogue comme on n'en trouve que chez les saints. Voici comment le biographe de MT le rapporte²¹:

²¹ Giraudin, p. 78.

« Chaminade réfléchit un instant pendant qu'une fervente prière montait du cœur de Marie Thérèse. Puis tout à coup ; 'laissez-moi, avant de vous répondre, vous poser deux questions, ma fille:

- Croyez-vous fermement que cette œuvre est l'œuvre de Dieu ?
- Oui, mon père, je le crois très fermement.
- Croyez-vous fermement que vous êtes appelée à cette œuvre ?
- Oui, mon Père, je le crois aussi très fermement.
- Eh bien, achetez, achetez ; mais achetez les deux à la fois, la maison et l'église ».

En effet, pour faciliter la vente, l'administration avait fait deux lots distincts, l'un comportant la maison, l'autre l'Église.

Le 2 septembre 1807 la vente aux enchères eut lieu. Marie Thérèse obtint les deux lots pour la somme de 22.850 Francs, auxquels elle devait ajouter 600 Francs pour indemniser le locataire qui occupait une partie des bâtiments. De plus, l'ensemble était dans un piteux état et exigeait d'importantes réparations. Le 8 avril, elle installe ses 90 pénitentes dans leur nouvelle demeure. Marie Thérèse n'a pas un sou, mais elle compte sur la Providence.

5.2. Une supplique mémorable

A la même période, avril 1808, Napoléon faisait la visite de Bordeaux. Pendant que l'Empereur visitait une partie de la ville, un de ses Ministres, M. Maret, accompagné du maire de Bordeaux visitait l'autre partie. Passant devant le Couvent des Annonciades et voyant les tas de gravats devant la porte, il s'informe auprès du maire qui lui explique la nature de cette œuvre. Le ministre demande à visiter. Il est vivement impressionné. Avant de se retirer, il demande à Mlle de Lamourous de rédiger un mémoire qu'il remettra à l'empereur: «Mais ne perdez pas de temps, je pars demain matin ! ».

Marie Thérèse prie le père Chaminade de venir à la Miséricorde. Et pendant ce temps elle met ses filles en prière. Et voici Marie Thérèse, une ci-devant, et Chaminade connu pour ses opinions royalistes, attablés ensemble pour rédiger un rapport à l'Empereur, qui pour eux est l'usurpateur, pour lui demander de rayer la dette résultant de l'achat du Couvent des Annonciades au Domaine public. Mais ce qui compte avant tout c'est que la volonté de Dieu s'accomplisse et que l'œuvre puisse vivre. Leur complicité a si bien réussi que l'empereur, non seulement fait rayer la dette, mais ajoute encore 12.000 Fr pour les réparations en cours.

5.4. Les statuts civils de la Miséricorde

L'affaire n'en resta pas là. Avant de débloquer les fonds la préfecture de Gironde, en date du 6 mai 1808, exige que Melle de Lamourous présente les *statuts* de la Miséricorde. Aidée de G. Joseph Chaminade, Marie Thérèse se met aussitôt au travail. Et rédige une sorte de « charte fondamentale »²² en douze points. Les statuts précisent le rôle respectif de la directrice (appelée aussi chef) et de ses adjointes (n° 1-3) et du supérieur ecclésiastique, appelé simplement *supérieur*. Le supérieur est consulté en permanence pour toutes les décisions importantes: cela montre l'importance du rôle joué dans le fonctionnement de la Miséricorde par le P. Chaminade que Mgr d'Aviau a confirmé dans son mandat de supérieur ecclésiastique,

²² Positio, p. 144.

« Art. 5. Le chef demandera à m. L'archevêque un supérieur ecclésiastique pour l'établissement. ...

Art. 6. Aucune adjointe ne pourra entrer définitivement dans l'établissement que du consentement du supérieur et de m. l'archevêque.

Art. 8. S'il pouvait s'élever jamais quelques différends ou contestations pour intérêt ou autre sujet, le prononcé du supérieur, d'accord avec m. l'archevêque, décidera irrévocablement.

Art. 10. Le chef ne pourra rien faire d'extraordinaire, soit pour l'intérieur, soit pour l'extérieur de l'établissement, qu'après en avoir conféré avec deux de ses adjointes et du consentement du supérieur, sauf en cas très pressant »²³.

L'archevêque, Mgr d'Aviau donna son approbation le 23 mai 1808. Le préfet transmet le document avec avis favorable au Ministère de l'Intérieur. Et puis, ce fut le silence pendant une année. Le Ministère ne donna pas son approbation, cherchant à assimiler la Miséricorde aux Refuges déjà reconnus. Cette situation obligera Marie Thérèse d'envisager d'aller à Paris plaider la cause de son œuvre.

5.5. La Section féminine de la congrégation

Marie Thérèse a été nommée responsable de la section féminine en 1801, lors de la création de cette section avec le titre de Mère. Elle occupera cette fonction jusqu'en 1809, quand elle fut remplacée par Mlle Félicité Lacombe.

Deux des collaboratrices de Marie Thérèse à la Miséricorde étaient inscrites à la Congrégation fondée par Chaminade: c'étaient Mlles Rose Bidon et Jeanne Plessy. Voici comment le père Verrier décrit la section féminine:

« Le 25 mars de la même année, une section féminine a été organisée et la servante de Dieu sous le nom de Mère en a pris la responsabilité d'ensemble. Elle réunit maintenant les chefs subalternes. Elle commente les Règles et les Directives qu'elle a composées de concert avec l'abbé Chaminade. Elle conseille, elle anime.

C'est dans l'oratoire de la Miséricorde que les dames consacrées à Marie se réunissent tous les premiers jeudis du mois pour leur journée de retraite mensuelle et de préparation à la mort. Si Mlle de Lamourous est bien douée pour ce genre d'apostolat, il lui prend du temps. Elle s'y donnera cependant jusqu'en 1809.²⁴

« Les membres sont réparties en deux divisions partagées chacune en quatre fractions qui portent le nom d'un mystère de la Vierge. .. Chaque fraction a une officière particulière et une suppléante, chaque division, une officière principale. La Mère dirige l'ensemble »²⁵.

En 1804, Mgr d'Aviau confia la chapelle de la Madeleine aux soins du Père Chaminade et celui-ci trouva à se loger rue Lalande, en face de l'église. La distance à parcourir entre la Madeleine et la Miséricorde n'est pas grande, facilitant les rencontres et la collaboration.

²³ Positio, p. 162.

²⁴ Positio, p.110.

²⁵ Verrier, La congrégation, p. 226.

CHAPITRE VI. FONDATION DE TROIS INSTITUTS RELIGIEUX (1808-1818)

6.1. Marie Thérèse et Adèle de Trenquelléon

En 1808, le hasard d'une rencontre avait mis Mlle de Trenquelléon en relation avec la Congrégation de M. Chaminade. A cette époque Mlle de Lamourous était encore la *Mère* de la Section féminine, et en cette qualité elle adressa des lettres aux jeunes filles d'Agen. La première fut envoyée dans la même enveloppe qu'une lettre de M. Chaminade. Ces lettres sont perdues, mais nous avons la réaction d'Adèle à la première lettre de Marie Thérèse.

Une correspondance suivie se développa. Dans son histoire de la Congrégation, le Père Verrier écrit: « Mlle de Lamourous joignait ses lettres à celles de M. Chaminade, et une pieuse congréganiste animée par un *très grand zèle pour la gloire de Marie* en même temps que d'un *bel esprit de prosélytisme* était la correspondante officielle chargée *d'entrer dans tous les détails* que les associées pouvaient souhaiter »²⁶.

Le P. Verrier continue: « Les lettres de Mlle de Trenquelléon à M. Chaminade, à Mlle de Lamourous, à Mlle Lacombe n'ont pas été conservées, mais nous retrouvons ses sentiments dans sa correspondance avec son amie Agathe Diché.

« Eh bien ! ma chère Agathe, que dites vous de toutes les grâces qui nous arrivent de Bordeaux ? Que M. Chaminade a l'air d'un saint homme ! Quel accueil flatteur il nous fait ! Ah ! tâchons de mériter la bonne opinion qu'il a conclue de la Société.

*Et la lettre de notre Mère Mme de Lamourous ? Je la trouve charmante et affectueuse. Puisse nous comme elle nous y exhorte, nous aider mutuellement à gagner des cœurs à Jésus-Christ et à sa sainte Mère »*²⁷.

A partir de 1809, Mlle Félicité Lacombe a été investie du rôle de mère de la Congrégation. Elle écrit également des lettres à la Troisième Division d'Agen. Malgré cela, Mlle de Lamourous reste pour Adèle et ses compagnes la Bonne Mère.

Dans une lettre à Lolotte de LACHAPELLE, du 25 avril 1816, nous lisons:

« Je ne sais pas encore l'époque de l'arrivée de Mlle de Lamourous. Elle m'a écrit une lettre que je vous envoie et le Père quelques lignes à Mme Belloc. Vous verrez que nous ne pouvons encore être fixées sur le temps de l'arrivée de **notre Père et de notre Mère** »²⁸.

Quelques mois plus tard, d'une lettre à la même Lolotte, 16 septembre 1816:

« La mère Lamourous nous écrit de jolies lettres, je vous envoie une partie d'une. Notre Père nous marque avant-hier que le jour de nos noces spirituelles n'est pas éloigné. ... »²⁹.

²⁶ Verrier, La Congrégation, p. 253.

²⁷ Verrier, la Congrégation, p 254; Lettre d'Adèle du 15 mars, 1809.

²⁸ Lettre d'Adèle, 302,6; voir aussi L 303,2 et 304,2.

²⁹ Lettre 308,3.

Pour les filles d'Agen, Chaminade est le père et Mlle de Lamourous, la mère, tous les deux associés dans une même œuvre.

6.2. La suppression de la Congrégation. L'Etat

A la suite des activités subversives de certains membres de la Congrégation de Paris et de H. Lafon, ancien préfet de la Congrégation de Bordeaux, l'Empereur décida le 26 octobre 1809, la suppression de la Congrégation dans toute la France. Mlle Félicité Lacombe dirige maintenant la Section féminine. Chaminade continue à desservir la Chapelle de la Madeleine. Si les réunions publiques de la Congrégation sont supprimées, Il continue à recevoir les congréganistes en privé. Parmi les congréganistes, surtout parmi les officiers et les officières, plusieurs font des vœux de religion, constituant un *Etat de vie consacrée vécu dans le monde*.

Nous avons la certitude qu'à partir de 1803, Mlle de Lamourous faisait un vœu de chasteté³⁰. L'offrande qu'elle a faite d'elle-même et qu'elle renouvelle régulièrement, revient à une remise d'elle-même entre les mains de la Providence. Les vœux émis par les Congréganistes prennent la forme d'une consécration plus particulière à Marie. « L'état même religieux formé dans la Congrégation n'est qu'une manière plus parfaite de remplir toute l'étendue de sa consécration à la Sainte Vierge. La dévotion à la Sainte Vierge y conduit à la pratique des conseils, au lieu que le simple congréganiste ne tend à Jésus-Christ, par la Sainte Vierge, que par la pratique des préceptes»³¹. Mlle Félicité Lacombe de Pigneraud est l'une d'entre elles³².

6.3. Le séjour de Marie Thérèse à Paris

A la Miséricorde, les temps sont durs. Marie Thérèse cherche à rendre l'établissement financièrement autonome. Elle cherche du travail pour ses filles: lessive, repassage, couture et depuis 1812, la confection de cigares, en sous-traitance de la Manufacture d'État. Malheureusement, en 1813, le premier janvier, la livraison de tabac est interrompue. Elle fait démarche sur démarche pour obtenir l'annulation de cette décision: en vain. Il faut aller à Paris pour plaider sa cause devant les autorités compétentes.

Au mois de février 1813, elle se met en route pour Paris. M. Chaminade lui a trouvé un logement chez un ami prêtre, l'abbé Jean Baptiste de Lasausse³³. Le but de sa visite est d'obtenir l'autorisation de continuer la fabrication de cigares, mais aussi de présenter les statuts de son établissement en vue d'une reconnaissance légale. Elle obtient l'autorisation de continuer à fabriquer des cigares, par contre, elle n'obtient pas l'approbation des statuts. De retour à Bordeaux, elle consulte ses conseillers habituels,

³⁰ Positio p. 113.

³¹ Vasey, p. 194; Jalons 3,16.9; chap. 9 n° 1.

³² Verrier, la Congrégation, p. 356.

³³ Positio, p. 173.

M. Chaminade, Mgr d'Aviau et d'autres prêtres amis. Elle arrive à la conclusion, que si elle veut assurer la continuation de son œuvre, elle doit constituer les directrices en Institut religieux.

6.4. La préparation des constitutions des Filles de Marie, de la Société de Marie, des Sœurs de la Miséricorde

Le Père Chaminade, à cette époque (1813) a mis en chantier les Constitutions d'un Institut religieux, **Les Filles des Marie**, dont Mlle Lacombe serait la première supérieure.

6.4.1. Des congréganistes religieuses ; première ébauche de Constitutions (1814)³⁴

Pour cette partie, nous citerons le P Emilio Cárdenas, dans Itinéraire marial du Père Chaminade.

« Rappelons que, à Bordeaux, il y a un groupe de filles plus ou moins semblable à celui d'Agen. Et pour elles, le P. Chaminade avait préparé, à partir de la suppression de la Congrégation en 1809, des Règlements successifs pour des jeunes filles religieuses qui vivent dans le monde, et que nous avons présentés auparavant. Probablement, à la tête de celles-ci se trouvait **Mademoiselle Félicité LACOMBE** dans laquelle le P. Chaminade mettait de grands espoirs. Malheureusement elle est décédée en janvier 1814. "Jamais je n'ai rencontré un zèle plus vif et plus constant pour le salut des jeunes filles", commente le P. Chaminade, avec regret et émotion à Adèle.

Probablement pensait-il à Mlle Lacombe comme modèle et contact pour la communauté religieuse qui naissait à Agen. De fait, dans la première réponse que le p. Chaminade envoya à Adèle sur la possible formation d'un ordre religieux il lui dit: "Mlle Lacombe était une de ces religieuses"³⁵. Sans elle, Le P. Chaminade se sentait certainement désorienté au moment d'établir une communauté religieuse féminine à Bordeaux, puisque Thérèse de Lamourous s'occupait de la Maison de la Miséricorde, et de son côté, il n'était pas encore satisfait du reste du groupe des filles de Bordeaux. Il mettait plus d'espoir dans les jeunes hommes. De toutes les façons, il avait déjà préparé pour elles un **projet de constitutions**. Quand il reçut la lettre d'Adèle qui lui parlait pour la première fois de son désir de se faire religieuse, il pensa un moment lui envoyer ce texte ; il ne le fit pas pensant qu'il n'était pas mûr. Il s'agit du *Projet d'un Institut de congréganistes religieuses sous le titre de Filles de Marie*³⁶. Il avait été rédigé en 1814 avec l'aide de son secrétaire David Monier. Il convient de souligner comment, à partir d'un même principe, il a un caractère marial.

³⁴ Cf EP V, p. 22-29.

³⁵ Lettre à Adèle de Trenquelléon du 30 août 1814, LC I; 51, p. 85.

Mlle Félicité LACOMBE DE PUIGUERAUD apparaît régulièrement dans les lettres adressées à Adèle de Trenquelléon: LC I 32, p. 47, LC I, 33, p. 49; LC I, 35, p. 55; LC I, 45, p. 75.; LC I, 51, p. 85.

³⁶ « Projet d'un Institut de congréganistes religieuses sous le titre de Filles de Marie », EP V, 1.1, 22-24.

“1. Les religieuses appelées Filles de Marie ne sont que des Congréganistes appelées à accomplir d’une manière plus parfaite les trois grands devoirs de la dévotion envers la Sainte Vierge et surtout le dernier par l’imitation actuelle des vertus de Marie. 2. L’amour de Jésus-Christ, Fils de Dieu et Fils de Marie, leur inspire cette ardente charité pour le salut des âmes, qui fait l’objet de toutes leurs occupations. La vertu du zèle de Marie et la confiance en sa puissante protection les soutiennent contre toutes les difficultés qu’elles peuvent éprouver dans l’exercice de leur vocation. 3. Elles peuvent faire des vœux perpétuels ; mais seulement après qu’elles auront passé cinq années dans l’Institut, deux années de noviciat et les vœux triennaires qu’on renouvellera tous les ans à la Conception de la Sainte Vierge”³⁷.

De ce texte, il convient de commenter les aspects suivants:

- a) En premier lieu, l’appellation des religieuses, “ *Filles de Marie*”, qui fait référence à la spiritualité vécue sous la maternité spirituelle de Marie.
- b) Le caractère de *congréganistes* des religieuses. C’est à dire qu’elles continuent à appartenir à la Congrégation mariale et ont les mêmes champs d’engagements que les autres, mais à un degré “plus parfait”.
- c) Les trois grands devoirs de la dévotion **envers la Très sainte Vierge. Ces trois devoirs devront être connus par cœur par les** destinataires des Constitutions en question et nous les voyons définis dans un document plus ou moins de la même époque, dans lequel Chaminade expose les fins qui concernent toutes les congréganistes, bien qu’elles puissent être vécues avec différents degrés d’engagement.

“Sa fin prochaine [de la Congrégation] est l’exercice habituel d’une vraie et solide dévotion à la Sainte Vierge: **l’honorer, l’invoquer, l’imiter**”³⁸.

Ces trois devoirs concernent tous les états de la Congrégation. Cependant, celles qui embrassent l’état de la vie religieuse sont surtout concernées par le troisième « à savoir *l’imitation actuelle des vertus de Marie* ». Ce principe devient une source pour la méthode spirituelle du P. Chaminade pour les religieux et religieuses³⁹.

6.4.2. Les Constitutions des FMI

Pendant ce temps, Adèle avait ouvert son cœur à M. Chaminade, en exprimant son désir de vie religieuse communautaire. Félicité Lacombe était décédée en 1814. Il n’est donc pas étonnant que M. Chaminade songe à transférer sur la communauté d’Adèle, l’ébauche de constitutions élaborée auparavant. Il se rend compte que ce texte est trop laconique et il ne le communique pas tel quel à Adèle. Par contre, il confie à son secrétaire David Monier, de composer un texte plus ample: ce sera le grand Institut. Ce texte de base sera complété par des Règlements destinés aux différentes Responsables. En 1816, quand elles installent leur première communauté, les Sœurs disposent déjà d’un ensemble de documents aptes à orienter leur vie.

³⁷ « Projet d’un Institut de congréganistes religieuses sous le titre de Filles de Marie », EP V, 1.1, p. 23.

³⁸ « De la fin prochaine de la Congrégation ou de ce qui distingue cette société d’avec toutes les autres sociétés religieuses », EP I, 91.1, p. 325.

³⁹ (Emilio Cárdenas, Edition photocopiée. p.59)

6.4.3. Constitutions de la Société de Marie

En 1817, quand la première communauté d'hommes s'installe, le Père Chaminade leur donne un résumé du Grand Institut, appelé le Petit Institut, adapté pour les hommes. La Règle définitive ne sera présentée à Rome qu'en 1838.

6.4.4. Constitutions des Sœurs de la Miséricorde

Depuis son retour de Paris, Marie Thérèse sait qu'elle doit organiser les Directrices de la Miséricorde en Institut Religieux. Elle s'informe auprès d'autres fondatrices ; elle lit les constitutions d'autres Instituts. Elle parle avec son ami et conseiller de toujours, le Père Chaminade, qui lui aussi est occupé de rédiger des Constitutions et des Règlements pour les Sœurs et plus tard pour les frères.

Marie Thérèse élabore les constitutions lentement, préférant tout mettre à l'essai avant de le codifier. En 1818, elle peut ouvrir le Noviciat et au bout d'une année, les novices prononcent le vœu d'obéissance pour une année ; l'année suivante, elles renouvellent leur vœu d'obéissance et ajoutent celui de chasteté ; la troisième année, elles ajoutent aux deux premiers vœux celui de pauvreté⁴⁰.

Pendant cinq ans, le P. Chaminade et Marie Thérèse auront posé les fondements de trois Instituts religieux et préparé les constitutions pour ceux-ci. Celles de la Miséricorde doivent tenir compte de la situation très particulière des directrices, au service des femmes repenties. Marie Thérèse agit comme fondatrice et Mère de cette œuvre ; Chaminade comme supérieur ecclésiastique. Les Constitutions des Sœurs et des Frères marianistes prolongent les orientations qui ont déjà été données à la Congrégation des laïcs. Il faut prendre en compte le droit canon, les habitudes de l'Église, la situation de la société française à cette époque. C'était une mission complexe et on comprend que les deux fondateurs aient passé bien des heures à mettre au point un texte ou à peaufiner une formule.

6.5. Marie Thérèse et Chaminade à Agen en 1816. Fondation des Filles de Marie

Les historiens de Mlle de Lamourous, M. Pouget et, en 1912, M. Giraudin, n'ont pas attaché une grande importance à cet épisode de la vie de Marie Thérèse. Voilà pourquoi le P. J. Verrier se sent obligé de corriger ici une erreur historique.

Petit à petit, Adèle et ses compagnes laissent mûrir en elles un projet de vie religieuse, « le cher projet ». Elles veulent appartenir totalement à Jésus, leur époux divin.

Marie Thérèse, depuis 1813, a compris que le seul moyen de donner une continuité à son œuvre, était de transformer l'équipe des directrices en communauté religieuse.

Chaminade, depuis la suppression officielle de la Congrégation avait encouragé plusieurs jeunes gens et jeunes filles à vivre une vie consacrée dans le monde, « l'État ». Il avait même mis en chantier une Règle de vie pour une Société de « Filles de Marie »,

⁴⁰ Positio, p. 273.

dont la fondatrice aurait pu être Melle Félicité Lacombe, si elle n'était pas morte en 1814.

Il reçut les ouvertures d'Adèle comme un signe de la Providence. Aussitôt il se mit en devoir de communiquer aux jeunes filles d'Agen ses vues sur la vie consacrée: elles seraient de vraies religieuses, et en même temps des missionnaires de Marie, une milice qui devait écraser la tête du serpent infernal. Après plusieurs retards, la fondation fut décidée en 1816.

On loua le *refuge* à Agen et on l'aménagea du mieux qu'on put. Écoutons le Père J. Verrier nous raconter la suite.

« Mais qui dirigerait sur un terrain dont elles n'avaient aucune expérience, les premiers pas des futures religieuses? Qui organiserait judicieusement la maison en référence à sa destination? Qui, de ces bonnes volontés réunies, ferait une famille dont les membres agiraient et réagiraient à l'unisson? Qui les initierait pratiquement à la vie commune, aux exercices de règle, aux vertus essentielles de l'état qu'elles allaient embrasser? leur signalerait les précautions à prendre, les erreurs à éviter? »

L'abbé Chaminade ne dut pas hésiter longtemps. Mlle de Lamourous lui parut la personne la plus qualifiée pour donner l'impulsion voulue à la fondation⁴¹. Elle n'était pas une inconnue pour celles qui allaient se réunir en communauté. Son directeur ne lui avait rien laissé ignorer de ses idées à propos du nouvel ordre en formation. Elle avait une longue expérience de la psychologie féminine, de la vie commune, de l'ascèse requise par les conseils évangéliques, un jugement sûr, et, ce qui ne gâtait rien, au contraire, un don extraordinaire de persuasion.

La servante de Dieu devait trop à M. Chaminade pour se soustraire au service qu'il lui demandait. Malgré un état de santé qui ne lui laissait pas toute sa liberté d'action, elle accepta. Le 19 février 1816, le P. Chaminade pouvait écrire à Mlle de Trenquelléon: « Je n'ai point l'intention de vous envoyer une supérieure d'ici; mais j'ai celle de vous envoyer Mlle de Lamourous; quelque peu de temps avant mon départ; pour vous diriger dans tous les préalables à votre formation en communauté. Cette demoiselle a une grande expérience, un tact très prompt et très exact: elle me paraît très propre à tout préparer, de manière que je puisse, à mon arrivée, ne m'occuper qu'à vous pénétrer de l'esprit de votre état, etc. La plus grande difficulté c'est que cette demoiselle est presque habituellement infirme »⁴².

Les pénitentes de la Miséricorde furent mises devant le fait accompli et le P. Chaminade en personne leur annonça le motif du voyage de leur Mère. Le 25 mai 1816, vers neuf heures du matin, Adèle et ses compagnes arrivèrent dans leur nouvelle demeure et quelques heures plus tard, Marie Thérèse de Lamourous les suivit. Aussitôt, elles se mirent au travail et quand, le 8 juin, le Père Chaminade arrivait à son tour, la communauté avait déjà pris son rythme de croisière. Une difficulté vint du désaccord

⁴¹ Lettre de Chaminade à Adèle, 18 avril 1816.

⁴² Positio, p. 359.

entre M. Chaminade et l'évêque, Mgr Jacoupy, sur la nature des vœux que devaient émettre les sœurs. Quand arriva le moment de désigner une supérieure, Mlle de Lamourous, qui avait eu l'occasion d'observer les Sœurs pendant six semaines, recommanda chaudement au P. Chaminade de désigner Mlle de Trenquelléon comme première supérieure de la nouvelle communauté. Le 30 juin, leur mission accomplie, Marie Thérèse et Chaminade purent effectuer ensemble le voyage de retour d'Agen à Bordeaux.

La Mère Marie-Joseph de Casteras, dans ses Notes sur Adèle de Trenquelléon, précise le rôle de Mlle de Lamourous: « Cette respectable demoiselle avait fait le sacrifice d'abandonner momentanément la direction de son établissement de la Miséricorde, pour aller porter aux filles de Marie les ordres de leur fondateur, préparer les nouvelles épouses de Jésus-Christ à la consécration à laquelle elles aspiraient, leur donner la première clé des constitutions qu'elles allaient embrasser, et dont une partie leur avait été remise⁴³ ».

Une confiance totale règne entre Marie Thérèse et Chaminade. Dans une lettre du 20 juillet 1816, celui-ci fait état d'une lettre qu'une jeune sœur d'Agen a écrite à Mlle de Lamourous et que celle-ci lui a communiquée. Ils continuent à porter ensemble le souci de la jeune communauté d'Agen. Adèle les nomme dans un même souffle « *notre père et notre mère* » (*Positio 373, Lettre d'Adèle, 15 avril 1816*).

Le mois de juin 1816 a dû marquer un sommet dans leur amitié. Ils sont hors de leurs murs, hors de leurs affaires habituelles, tous les deux, travaillant ensemble à la fondation d'une nouvelle communauté religieuse. On les imagine volontiers, le soir, faisant le bilan de la journée et préparant celle du lendemain, échangeant leurs observations sur les postulantes. Rien ne peut mieux souder une amitié qu'une telle collaboration franche et désintéressée pour la gloire de Dieu et l'honneur de la Vierge Marie.

⁴³ Positio, p. 364.

CHAPITRE VII. LA DERNIÈRE ÉTAPE: UN CHEMIN D'ÉPREUVES 1818-1836

7.1. Lettre de Mlle de Lamourous à Mlle Rondeau, 8 janvier 1819

Mlle Thérèse Rondeau avait commencé à Laval, une œuvre similaire à celle de la Miséricorde. Elle vient à Bordeaux pour accomplir sous la direction de Mlle de Lamourous, un stage de formation à la direction des filles repenties. Elle eut l'occasion de rencontrer le Père Chaminade et lui écrivit des lettres.

Marie Thérèse de Lamourous connaît bien les méthodes de travail de son ami ; elle a expérimenté sa lenteur et sa prudence ; elle écrit à Mlle Rondeau à Laval: « Nous n'avons de vous aucune nouvelle depuis la lettre que vous avez adressée à M. Chaminade en date du 18 novembre, et, comme je pensais que ses grandes affaires diffèrent beaucoup ses réponses, je me hâtai de vous en dédommager, en vous écrivant de suite ».

7.2 Marques de confiance

En 1819, le P. Chaminade désirait acheter pour la Société de Marie une propriété qui appartenait à M. Estebenet. Il désigna Marie-Thérèse pour négocier l'affaire. Et quand le vendeur contesta l'accord qu'il avait pourtant signé, c'est encore Mlle de Lamourous qui représenta le Père Chaminade devant l'évêque pour régler l'affaire. Le P. Chaminade écrit à Mgr d'Aviau: « Monseigneur, ce n'est qu'hier au soir que j'ai reçu le projet d'accord avec M. Estebenet, apostillé par lui. Le 17 de ce mois, tous les points d'un accord de M. Estebenet avec la Petite Société furent écrits, arrêtés, datés, signés par Mlle de Lamourous, en présence de M. Estebenet. Le même jour Mlle de Lamourous m'en donna connaissance. J'acceptai tout, sans aucune exception ni réserve »⁴⁴.

Chaminade reconnaît la compétence de Mlle de Lamourous en affaires, il sait qu'il peut compter sur elle et il lui fait une entière confiance.

En 1823, M. David Monier est en Franche-Comté pour négocier l'envoi d'une communauté de religieux à Saint-Remy. Chaminade lui écrit une lettre concernant les affaires en cours. Il lui signale les travaux qu'il compte faire à la maison, rue Lalande, n° 3, à Bordeaux, en vue d'y installer le séminaire de la Société de Marie. Il écrit: « Aujourd'hui seulement finissent de sortir les locataires de la maison rue Lalande n° 3. Cette maison est très grande: on peut y loger plus de monde qu'à Saint-Laurent malgré les grandes réparations que j'y fis l'année dernière. Je vais la faire mettre en état d'être occupée tout de suite. Je vais donner la principale direction des travaux à Mlle de Lamourous ; ils seront, je pense, achevés avant mon retour »⁴⁵.

M. Thérèse a déjà dirigé les réparations au Couvent des Annonciades. Elle a donc une expérience en ce domaine. Chaminade sait qu'il peut avoir confiance en son sens pratique.

⁴⁴ L I, n° 128, p. 221, du 23 octobre 1819.

⁴⁵ L I. Chaminade à D. Monier, 27 mai 1823.

7.2. L'épreuve de la maladie

Les douze dernières années de MT furent un long calvaire. Elle est souvent alitée, mais continue à diriger sa maison avec l'aide de sa nièce Laure de Labordère.

En 1830, la révolution apporte de nouveaux soucis. La miséricorde se barricade derrière les murs du couvent, et le Père Chaminade jugea plus prudent, le 10 mars 1831, de quitter discrètement la ville pour s'installer à Agen et de continuer à partir de là la formation des Sœurs et des Frères.

C'est en partant d'Agen qu'il entreprit la visite des communautés du Nord-est. Il quitta Agen le 8 septembre 1834 et ne revint qu'en mai 1836.

De 1831 à 1836, Chaminade ne put donc rencontrer son amie. Il la reverra seulement sur son lit de mort.

Les Constitutions de la Miséricorde ne sont toujours pas prêtes. Marie Thérèse dicte de nombreuses règles que Laure de Labordère transcrit soigneusement. Éluë supérieure, elle communique à M. Chaminade le cahier dans lequel elle avait relevé les textes laissés par Mlle de Lamourous. Quand Mlle Rondeau, fondatrice de la Miséricorde de Laval, lui demande avec une certaine impatience, de lui faire parvenir les Constitutions de la Maison de Bordeaux, elle lui répond:

« Nous sommes convaincus, que la Bonne Mère le lui aurait soumis (à Chaminade) si elle avait pu le voir avant sa mort. Mais vous savez que son grand âge fait qu'il expédie lentement les affaires. Patience ! »⁴⁶.

Pendant son absence, l'abbé G. Caillet assurait les affaires courantes et restait en liaison épistolaire avec lui. Il donne des nouvelles de la santé de Mlle de Lamourous:

« 14 janvier 1836. Mlle de Lamourous, que j'ai vue hier, est comme toujours: un jour plus mal, l'autre jour moins. Ses sentiments pour vous n'ont pas varié. Ils sont toujours tels que vous les connaissiez ici. Elle a été fort sensible à votre tendre et bon souvenir. « Dites-lui de ma part, m'a-t-elle dit, tout ce qu'on peut dire d'affectueux, de sentimental, d'agréable et surtout de constant »⁴⁷.

7.3. La mort de Marie Thérèse (14 novembre 1836)

Écoutons Emilio Cárdenas:

« Une nouvelle inattendue provoquera le retour du P. Chaminade à Bordeaux, où sans aucun doute beaucoup d'autres obligations et problèmes le réclamaient. Mais en l'occurrence il s'agit d'un événement très personnel et qui le touche au cœur. Le 13 septembre 1836 il apprend l'agonie de son amie et fille spirituelle Thérèse de Lamourous, avec laquelle il avait échangé tant de lettres durant son exil à Saragosse, qui avait présidé dès le début la branche féminine de la Congrégation, qu'il avait encouragée à assumer la direction de La Miséricorde, qui l'aida à fonder les Filles de Marie, avec laquelle il collabora dans la fondation des Sœurs de la Miséricorde, la sainte de Bordeaux, son amie Thérèse, compagne de tant de moments importants de son itinéraire missionnaire et marial ! Le P. Chaminade se mit aussitôt en route pour Bordeaux. Thérèse de Lamourous mourut le jour suivant, le 14 septembre, à six heures du soir »⁴⁸.

⁴⁶ Positio, p. 249.

⁴⁷ Positio, p. 662.

⁴⁸ Emilio, édition polycop. p. 166.

CHAPITRE VIII. CONCORDANCES

Dans la Positio de Marie-Thérèse- Charlotte de Lamourous, le Père Joseph Verrier fait une synthèse impressionnante des vertus de la servante de Dieu. Nous ne relèverons ici que quelques vertus qu'elle partage avec son directeur le Père G. Joseph Chaminade.

8.1. La foi

A. « Durant toute sa vie, la servante de Dieu s'est distinguée par la vertu de foi », dit le P Verrier⁴⁹. C'est par esprit de foi qu'elle resta attachée à l'orthodoxie de l'Église au moment du schisme constitutionnel. Sa foi était celle de l'Église catholique, telle qu'elle était résumée dans son catéchisme. Elle avait le plus grand respect pour l'Église et ses ministres: le pape, les évêques, les prêtres. Cela ne l'empêchait aucunement d'avoir avec eux des relations de collaboration franches et cordiales. Sa foi s'exprimait dans une vie de prière intense: adoration du saint Sacrement, chapelet, oraison quotidienne.

B. Le Père E. Cárdenas conclut sa thèse sur *l'Itinéraire marial du P. Chaminade* par un chapitre intitulé: **Chaminade, homme de foi**. Le Père Verrier avait déjà utilisé ce titre dans *Mélanges*. Il cite le Père Chaminade: «La foi, en effet, consiste à voir Dieu en tout: dans l'autorité, dans les événements, dans les actions les plus ordinaires»⁵⁰. Et un peu plus loin: « Agir par la foi, pratiquer la foi et vivre de la foi c'est regarder tous les objets naturels ou surnaturels, qui se présentent à nous dans la connaissance que Dieu en a et qu'il nous en donne par la foi. C'est ensuite les examiner et les juger selon cette lumière, pour y conformer notre vie»⁵¹.

Si Marie Thérèse était imprégnée de la foi depuis son enfance, la direction spirituelle qu'elle reçut du P. Chaminade continua à approfondir et à consolider sa foi. La foi était l'objet principal de leurs entretiens.

8.2. La confiance en la Providence

A. La devise favorite de Marie Thérèse était: « *Cherchez d'abord le Royaume de Dieu et sa justice, et le reste vous sera donné par surcroît (Mt 6,33)*.

Toujours sans argent, elle met sa confiance en Dieu. Un jour que la bourse était vide, elle dit à ses sœurs: «Nous n'avons plus rien et deux cents personnes à nourrir. C'est maintenant que nous sommes vraiment les enfants de Dieu, attendant tout de notre Dieu. C'est maintenant que nous pouvons dire vraiment: Donne-nous notre pain quotidien »⁵².

B. L'abandon du Père Chaminade à la divine Providence et sa confiance inébranlable sont trop connus pour qu'on s'y attarde:

« Adorons les desseins de Dieu en tout, sans vouloir rien précipiter »⁵³.

⁴⁹ Positio, p. XXXIX.

⁵⁰ Mélanges, p. 16.

⁵¹ Mélanges, p. 17.

⁵² Giraudin, p. 153.

⁵³ L IV, p. 248, à M. Chevaux.

Le P. Verrier, dans *Inquisitio Historica*, p. 191, développe le thème de l'abandon à la Providence. Il écrit: « Au point de départ de toutes les fondations qu'il entreprit, il avait la conviction intime que l'œuvre était voulue de Dieu et que les circonstances qui y conduisaient, souvent par des voies mystérieuses, étaient providentielles ».

En sa qualité de directeur spirituel, Chaminade a certainement contribué à renforcer en Marie Thérèse la confiance en la Providence. Mais dans la suite, les multiples expériences de l'intervention divine, sur l'intercession de la Vierge Marie ou de Saint Joseph que connut la Miséricorde, durent confirmer le P. Chaminade dans sa confiance en la Providence, dans l'exécution de ses propres affaires.

8.3. Le zèle pour les âmes

A. C'est le zèle pour le salut des âmes qui est le moteur de la charité de la Servante de Dieu. Ses filles l'avaient bien compris quand, à son retour de Paris, elles lui offrirent une tapisserie où l'on voyait la main de Dieu enlever une brebis que le loup s'apprêtait à dévorer. Son souci quotidien était de rendre à ses filles leur dignité et leur honneur d'enfants de Dieu.

B. Chaminade se sentait poussé par *le zèle pour la gloire de Dieu et le salut des âmes*. Rédigeant une ébauche de statuts pour l'État, il introduit en plus des trois vœux traditionnels de pauvreté, chasteté, obéissance, un vœu de zèle. Il écrit: « *Et puisque le salut des âmes est la fin spécifique de l'État, chaque religieux y rapportera tout ce qu'il fera, tout ce qu'il souffrira etc* »⁵⁴. Durant toute sa vie, le salut des âmes sera son objectif premier.

8.4. Le souci de l'éducation

A. Marie Thérèse fait de la Miséricorde, non pas une prison mais une maison d'éducation. Durant son séjour à Paris, elle se bat pour garder l'orientation primitive de son oeuvre. Les directrices doivent être des éducatrices ; le règlement a pour seul but d'éduquer les filles ; le travail doit leur apprendre un métier qui leur permettra de subvenir à leurs besoins.

B. Chaminade n'a pas d'autre objectif: au début, les religieux feront un vœu d'*Éducation de la foi et des moeurs chrétiennes*. Les premières œuvres de la Société de Marie et des Filles de Marie auront un but éducatif. L'encadrement des Congrégations mariales, les écoles primaires et plus tard les écoles secondaires visent toujours le même objectif: l'éducation intégrale d'hommes et de femmes pour la société et pour l'Église.

Ensemble, ils auraient pu prendre comme devise: *prévenir et guérir*. La Miséricorde accueille des femmes blessées par la vie et qui ont besoin de guérison. Le Père Chaminade, par ses œuvres d'éducation cherche plutôt à prévenir la dégradation des âmes dans le vice.

⁵⁴ EP I, 128,5, p. 554.

CONCLUSION

Le parcours de quarante ans que Guillaume Joseph Chaminade et Marie Thérèse de Lamourous ont accompli ensemble, nous renvoie aux grandes amitiés spirituelles qui ont uni un homme et une femme pour la seule gloire de Dieu. St Ambroise et Sainte Monique, Saint François d'Assise et Sainte Claire, Saint François de Sales et Sainte Jeanne de Chantal, Saint Vincent de Paul et Louise de Marillac, pour n'en citer que quelques uns parmi les plus célèbres.

Nous avons assisté à la naissance, au développement, à l'épanouissement d'une grande amitié, entièrement au service de la mission. Tout commença par le besoin dans lequel se trouvait Marie Thérèse de chercher un directeur spirituel, après la mort du Père Panetier sur l'échafaud. Le Père Chaminade, présent dans l'Église de Bordeaux comme prêtre réfractaire, fut l'homme que la Providence mit sur sa route. Il reconnut dans l'âme de sa dirigée un soif d'absolu et se mit en devoir de la diriger sur le chemin de la perfection. A travers la correspondance régulière durant les années de séparation par l'exil, ils apprirent à mieux se connaître et une sainte amitié germa dans leurs cœurs. Loin de s'égarer dans une sentimentalité stérile, à partir de 1800, ils deviennent partenaires pour une grande mission dans l'Église ; leur collaboration se révéla particulièrement efficace et fut encouragée par l'évêque, Mgr d'Aviau, qui appréciait leur zèle apostolique.

Leur estime mutuelle et leur confiance ne fit que grandir au cours des années. Bien que chacun eût une mission particulière, ils ne cessèrent jamais de réfléchir et de travailler ensemble. Leur dénominateur commun était le souci de *l'éducation de la foi et des mœurs chrétiennes*, bien qu'appliqué à des catégories très différentes de personnes: Marie Thérèse s'intéressait aux *pénitentes* et Chaminade était préoccupé de l'éducation de la jeunesse. Marie Thérèse développa l'œuvre de la Miséricorde ; Chaminade créa la Congrégation de l'Immaculée, en attendant que ses disciples continuent ce travail à travers les écoles. C'est la mission pour le « salut des âmes » qui les stimulait dans leurs entreprises.

L'amitié qui les unissait est de celles que décrit saint François de Sales dans l'Introduction à la vie dévote, chapitre XIX:

« O Philothée, aimez un chacun d'un amour charitable mais n'ayant point d'amitié qu'avec ceux qui peuvent communiquer avec vous de choses vertueuses ; et plus les vertus que vous mettrez en votre commerce seront exquises, plus votre amitié sera parfaite... Si votre mutuelle et réciproque communication se fait de la charité, de la dévotion, de la perfection chrétienne, ô Dieu! que votre amitié sera précieuse! Elle sera excellente parce qu'elle vient de Dieu ; excellente parce qu'elle tend à Dieu, excellente parce que son lien, c'est Dieu ; excellente parce qu'elle durera éternellement en Dieu ».

Telle était l'amitié entre Marie-Thérèse-Charlotte de Lamourous, fondatrice des Sœurs de la Miséricorde et Guillaume Joseph Chaminade, fondateur de la Famille Marianiste.

TABLE DES MATIÈRES

<i>Introduction</i>	60
<i>Chapitre I. Deux routes convergentes (avant 1794)</i>	61
<i>Chapitre II. Les routes se croisent (1794-1797)</i>	63
2.1. Le P. Chaminade, directeur spirituel de Mlle de Lamourous.	63
2.2. Une retraite mémorable.....	63
2.3. La lettre d'adieu	63
<i>Chapitre III. Séparés par l'exil de Chaminade (1797-1800)</i>	65
<i>Chapitre IV. Les retrouvailles (1800)</i>	67
4.1. La recherche d'un logement.....	67
4.2. Le début de la Congrégation des jeunes gens	67
4.3. Les débuts de la Miséricorde	67
4.4. Marie Thérèse, directrice de la Miséricorde.	68
4.4. La branche féminine de la Congrégation.	69
<i>Chapitre V Une collaboration sans faille (1801-1809)</i>	70
5.1. La croissance de la Miséricorde.....	70
5.2. Un Bureau ecclésiastique.....	70
5.3. L'acquisition de l'ancien Couvent des Annonciades.....	70
5.2. Une supplique mémorable.	71
5.4. Les statuts civils de la Miséricorde.....	71
5.5. La Section féminine de la congrégation.....	72
<i>Chapitre VI. Fondation de trois Instituts religieux (1808-1818)</i>	73
6.1. Marie Thérèse et Adèle de Trenquelléon.....	73
6.2. La suppression de la Congrégation. L'Etat.....	74
6.3. Le séjour de Marie Thérèse à Paris.....	74
6.4. La préparation des constitutions des Filles de Marie, de la Société de Marie, des Sœurs de la Miséricorde.....	75
6.4.1. <i>Des congréganistes religieuses ; première ébauche de Constitutions (1814,)</i>	75
6.4.2. <i>Les Constitutions des FMI.</i>	76
6.4.3. <i>Constitutions de la Société de Marie.</i>	77

6.4.4. Constitutions des sœurs de la Miséricorde	77
6.5. Marie Thérèse et Chaminade à Agen en 1816. Fondation des Filles de Marie.	77
<i>Chapitre VII. La dernière étape : Un chemin d'épreuves 1818-1836.....</i>	<i>80</i>
7.1. Lettre de Mlle de Lamourous à Mlle Rondeau, 8 janvier 1819.	80
7.2. Marques de confiance	80
7.3. L'épreuve de la maladie.....	81
7.4. La mort de Marie Thérèse (14 novembre 1836).	81
<i>Chapitre VIII Concordances</i>	<i>82</i>
8.1. La foi.....	82
8.2. La confiance en la Providence.	82
8.3. Le zèle pour les âmes.....	83
8.4. Le souci de l'éducation.	83
<i>Conclusion.....</i>	<i>84</i>